

Budget participatif gersois



Budget participatif gersois

"Budget participatif gersois

On peut voter jusqu'au 31 octobre.

400 projets sont soumis au vote et ils émanent de thématiques variées :

- . culture et patrimoine
- . département intelligent et numérique
- . environnement et cadre de vie
- . solidarité
- . sport
- . transport et mobilité

Le Budget participatif gersois vient à la rencontre des suffrages sur les marchés et lors de réunions publiques. C'est ainsi que le marché de Vic-Fezensac a ouvert son bureau de vote public pour permettre de choisir jusqu'à 6 projets locaux ou départementaux. Une forte participation a été relevée et le deuxième marché, le 26 octobre facilitera cette consultation.

9 projets du canton de Fezensac sont soumis au choix :

- . 132 : un panneau d'affichage pour communiquer - Dému
- . 133 : signaler le patrimoine de Lannepax
- . 134 : rénover l'ancien lavoir de Lannepax
- . 335 : valoriser l'église de Saint Pierre - Gazax-et-Baccarisse
- . 336 : une aire de camping car à Vic-Fezensac
- . 434 : matériel associatif à Dému
- . 547 : un parcours de Santé sur la commune de Roquebrune porté par le Syndicat de rivières OGA
- . 548 : des tatamis neufs pour le Dojo - Judo club de Vic-Fezensac
- . 605 : un radar pédagogique à Noulens

Le vote se fait sur papier en déposant dans les urnes mises à disposition, Communauté de Communes et communes porteuses de projets ou par internet sur le site www.budgetparticipatif.gers.fr .

Une réunion publique aura lieu le mardi 16 octobre à 20 H 30 dans la salle de réunion du complexe des Cordeliers."